

AFGSU SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE - ANNEXE 3 : PRISE EN CHARGE D'UNE URGENCE COLLECTIVE EN PRÉ-HOSPITALIER

RÉF : GSU/0101

Objectifs

Connaitre les modalités d'organisation de la réponse sanitaire à la prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier.

Contenu

ORSEC NOVI, articulation ORSAN,
Rôle SAMU, SMUR, CUMP, ARS dans l'ORSEC NOVI,
Principes de régulation médicale des urgences collectives,
Techniques PEC blessés, spécificités pédiatriques,
Traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC), identitovigilance,
PSM : composition et déploiement,
Information des proches, annonce des décès,
Repérage troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants.

Méthodes pédagogiques

Enseignement théorique,
Pédagogie active.

Évaluation

Tout au long de la formation.



Infos formation

Prérequis :

Personnels des SAMU, SMUR ou concourant à l'AMU

Pré-requis : « Module Urgences collectives et SSE » de l'AFGSU1 ou 2

Durée :

3 h 30

Coût :

60 € / participant

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, praticien hospitalier
M. JALLAT, responsable pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation
(1er étage)
45, Rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47
cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

Non réalisée en 2022

Handicap

Accessible PMR / si autre contacter le référent handicap ou le CESU

Calendrier

11 septembre 2023.